



Les membres du bureau communautaire d'Ardenne Métropole lors de la cérémonie d'échange de vœux jeudi 31 janvier 2019



ARDENNE  
METROPOLE

LA LETTRE  
HEBDO

### Trois vœux

[jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr](mailto:jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr)

La cérémonie communautaire d'échange des vœux s'est déroulée hier soir, sous le chapiteau de la Caisse d'Épargne Arena qui résonnait encore des clameurs des supporters des Flammes, enthousiasmés par la large victoire acquise la veille par leurs protégées face à Riga. Au micro, après avoir visionné une vidéo rappelant les multiples champs d'intervention d'Ardenne Métropole ([à revoir ici](#)), le président Boris Ravignon a émis trois vœux : poursuivre la collaboration efficace entre l'agglomération et ses 58 communes membres ; poursuivre également celle qui s'est nouée entre Ardenne Métropole et les autres intercommunalités ardennaises ; enfin que 2019 soit une année de coopération efficace et d'échanges avec le conseil départemental. Une cérémonie [à revivre là](#).

### Tout augmente...

[marie-jose.remis@ardenne-metropole.fr](mailto:marie-jose.remis@ardenne-metropole.fr)

Qu'elles concernent l'essence, le prix de la baguette ou celui des fournitures scolaires (liste malheureusement non exhaustive...), les augmentations ont souvent mauvaise presse... Il en est pourtant qui recèlent de bonnes surprises. C'est le cas de celle annoncée lors de la cérémonie des vœux au personnel communautaire par Arnaud Wuatetet : la valeur mensuelle du titre restaurant est passée au 1<sup>er</sup> janvier de 65 à 75 euros. « Une augmentation de 15 % qui a pu être réalisée grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement », a précisé le vice-président en charge des ressources humaines. Au dernier décompte, près de 450 agents d'Ardenne Métropole adhèrent à ce dispositif. On parie que d'ici un an, leur nombre aura lui aussi connu... une augmentation ?

### Contrat

[angelique.lanotte@ardenne-metropole.fr](mailto:angelique.lanotte@ardenne-metropole.fr)

Le 6 juillet 2015, Ardenne Métropole signait son Contrat de ville, un document devenant de fait le cadre de référence de la politique communautaire de la ville, pour une durée de 6 ans. Concrètement, il s'agit de mobiliser les ressources disponibles en faveur des quartiers prioritaires et des territoires de veille active. Quatre axes principaux d'intervention ont été identifiés : développement économique et emploi ; cohésion sociale ; cadre de vie et renouvellement urbain ; valeurs républicaines et laïcité. Quatre axes auxquels il convient de rajouter des thématiques transversales, comme l'égalité hommes/femmes. Un appel à projets vient d'être lancé par l'agglomération : les candidats ont jusqu'au 15 février pour se faire connaître en complétant un dossier disponible [ici](#).

### Caricatures

[thibaut.canuti@ardenne-metropole.fr](mailto:thibaut.canuti@ardenne-metropole.fr)

Connaissez-vous Laurent Repele ? Cet artiste sedanais s'est fait un nom dans le petit (mais captivant...) monde des caricaturistes : il possède tout simplement le don rare de pouvoir « croquer » une bouille en quelques coups de crayon, parvenant à des portraits criants de ressemblance. Auteur autodidacte, il goûte aussi à la peinture, à la photo et a déjà publié trois albums de BD sous le nom de Lorenzo. « Je suis arrivé à la caricature en m'inspirant de celles utilisées par les grands noms de la BD, Uderzo et Astérix, Hergé et Tintin, Franquin et Gaston... », explique-t-il. Son univers est à découvrir jusqu'au 2 mars, à la médiathèque Delaw, à Sedan. Et pour finir, un rapide [hommage](#) à l'un de ceux dont il a saisi la trogne avec un talent étonnant.